



urgent construction logement sociaux

Par **sandrinedu**, le **25/03/2009** à **13:00**

Bonjour,rnrnNous avons achetés un terrain pour y faire construire une maison dans un lotissement en décembre 2005. Ce lotissement contient 11 parcelles dont 10 pour la construction de maison et 1 parcelle que la mairie à vendue à une société qui construit des logements sociaux . Au moment de la signature, il était convenue qu'il serait construit 3 voir 4 logements sociaux sous forme dernpetites maisons individuelles avec jardin. Il s'avère qu'ils ont décidés d'en construire 9 sur une hauteur de 9 mètres de hauts donnant directement sur les jardins de nos maisons.rnComment faire pour stopper ce chantier, car de ce fait nos terrains et maisons vont perdre de leur valeur, sans compter le vis à vis et les nuisances diverses. rnLes travaux doivent commencés fin avril 2009. Donc Urgence rnmerci de me répondre rnsandrine